

Pour faire bénéficier l'IFA / CFA Marcel Sauvage
du versement de votre taxe d'apprentissage

2 possibilités s'offrent à vous :

- 1 > soit par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen dans le cadre d'une délégation de collecte de l'OCTA CCIR HAUTE-NORMANDIE.
Service Taxe d'Apprentissage
B. P. 641 - 76007 Rouen Cedex 1
- 2 > soit par un autre Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage.

Dans les deux cas, il est important de mentionner sur le bordereau du collecteur le montant que vous souhaitez affecter au CFA Marcel Sauvage.



Centre de Formation d'Apprentis

11, rue du Tronquet - BP 256
76825 Mont-Saint-Aignan CEDEX
Tél. : 02 35 52 85 00 / Fax : 02 35 52 85 10

accueil@ifa-rouen.fr
www.ifa-rouen.fr

IFA CFA
Marcel Sauvage



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE ROUEN

Conception : mad'line | 02 35 52 85 04 | www.madline.fr | madline@madline.fr - Crédit photo : Pascal Monnet

IFA CFA
Marcel Sauvage

Depuis **30 ans** (1982 - 2012),
grâce à votre contribution, l'IFA
défend l'apprentissage et vos métiers.

Une fois encore **SOUTENEZ** la mission de l'IFA
Marcel Sauvage en lui attribuant, tout ou partie,
de votre **TAXE D'APPRENTISSAGE 2012**



Avec l'IFA vers l'Entreprise et ses métiers

Soutenez la mission

de l'IFA / CFA Marcel Sauvage en lui attribuant tout ou partie de votre taxe d'apprentissage 2012.

L'IFA / CFA Marcel Sauvage c'est :

- > la formation pour les besoins des entreprises régionales,
- > d'excellents taux de réussite aux examens et une forte intégration professionnelle,
- > la reconnaissance des vertus formatrices de l'Entreprise,
- > un ensemble de services offerts aux Entreprises (salle de conférences, restaurant d'application, salles de réunions, centre de ressources documentaires),
- > des équipements performants permettant de développer des enseignements de qualité.



L'IFA / CFA Marcel Sauvage accueille 1300 apprentis pour les former à « un diplôme pour un métier » dans cinq filières :

Diplômes	Filière Pharmacie/Santé	Filière Hôtellerie/ Restauration	Filière Vente/ Distribution/ Forces de Vente	Filières Bureautique/ Gestion / Management/ et Documentation	Filière Énergétique
Niveau V CAP / BEP		<ul style="list-style-type: none"> > CAP Cuisine > CAP Restaurant > CAP Poissonnier 	<ul style="list-style-type: none"> > CAP Vente option A Produits Alimentaires ou option B Produits d'Equipements Courants 		
Niveau IV Baccalauréat	<ul style="list-style-type: none"> > Brevet Professionnel Préparateur en Pharmacie 	<ul style="list-style-type: none"> > Brevet Professionnel Cuisine > Brevet Professionnel Restaurant 	<ul style="list-style-type: none"> > Bac Professionnel Commerce 	<ul style="list-style-type: none"> > Bac Professionnel Secrétariat > Bac Professionnel Comptabilité 	<ul style="list-style-type: none"> > Bac Professionnel Énergétique (sur le site de l'Institut Consulaire de Dieppe)
Niveau III Bac + 2			<ul style="list-style-type: none"> > BTS Management des Unités Commerciales > BTS Négociation Relations Clients 	<ul style="list-style-type: none"> > BTS Assistant(e) Manager 	
Niveau II Bac + 3				<ul style="list-style-type: none"> > Licence Professionnelle de Documentaliste d'Entreprise > Diplôme de Comptabilité et de Gestion 	

L'IFA / CFA Marcel Sauvage est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour le quota, les catégories du hors-quota « A » (niveaux IV et V), « B » (niveaux II et III) et la « C » (niveau I) par cumul.

